

### *Discours du trône*

Vous serez appelés à faire un examen critique des rapports du Parlement avec la population canadienne. Les députés seront invités à approuver la création d'un groupe de travail parlementaire sur la réforme de la Chambre des communes. Ses travaux seront axés sur la valorisation du rôle du député, et dans cette perspective, il étudiera les pouvoirs, les pratiques, l'organisation et les ressources de la Chambre et présentera des recommandations.

Le gouvernement du Canada constitue un énorme appareil qui touche les citoyens de multiples façons, et il importe de veiller à ce qu'il demeure sensible aux besoins de chacun. Un comité de ministres, présidé par le vice-premier ministre, a déjà amorcé un examen de l'ensemble des programmes gouvernementaux en vue de rationaliser et de simplifier le fonctionnement de l'État. Ainsi, l'administration deviendra plus facile à comprendre, plus accessible et plus proche du citoyen.

Le régime d'imposition sera révisé afin de le rendre plus simple et plus équitable, et de permettre aux représentants du peuple au Parlement d'exercer un plus grand contrôle sur sa gestion. Les droits des contribuables doivent être protégés; des mesures législatives seront donc proposées afin qu'aucun n'ait à payer des impôts qu'il conteste avant d'avoir été entendu par un arbitre impartial.

L'un des objectifs prioritaires de mes ministres sera d'insuffler un nouvel élan au fédéralisme et de redonner aux Canadiens pleine confiance en l'efficacité de notre régime de gouvernement.

La consultation et la collaboration doivent redevenir l'ordre normal des choses. Mes ministres se réunissent déjà régulièrement avec leurs homologues provinciaux afin d'éliminer les sources de friction et d'améliorer les services dans les secteurs dont la responsabilité incombe conjointement aux administrations fédérale et provinciales.

Trois objectifs fondamentaux commanderont les relations de mon gouvernement avec les provinces, à savoir: l'harmonisation des politiques des deux ordres de gouvernement, l'assurance du respect de leurs domaines de compétence respectifs et la cessation des doubles emplois inutiles et coûteux.

L'unité nationale exige en outre que les deux ordres de gouvernement collaborent pour appuyer les minorités de langue officielle et promouvoir le caractère multiculturel de notre pays. Mon gouvernement s'est engagé à faire respecter l'égalité des deux langues officielles consacrée dans les textes législatifs; cette exigence est vitale pour notre originalité et notre identité nationales; il importe donc qu'on la consacre également dans les faits. Mes ministres reconnaissent la nécessité de réaliser des progrès constants et de manifester la vigilance requise dans ce domaine crucial de notre vie nationale.

La réalité canadienne est une mosaïque d'identités régionales distinctes, longuement enracinées dans notre histoire, de cultures diverses et de forces économiques régionales, que cimenter un profond sentiment d'attachement envers un seul et même Canada.

Mes ministres sont déterminés à réaliser un consensus national qui soit le reflet de cette réalité. Ce consensus est essentiel si nous voulons rompre l'isolement chronique des régions du Canada, relever les défis que présentent les disparités économiques et sociales, redonner à nos secteurs économiques traditionnels, comme l'agriculture, les forêts, les mines, les pêches et le tourisme, la vigueur qui les a toujours caractérisés et faire en sorte que nos réseaux de transports et de communications servent mieux les intérêts de la nation.

Ce nouveau consensus national devra trouver son aboutissement dans la loi fondamentale de notre pays, car il est évident que l'entente constitutionnelle demeurera incomplète tant que le Québec n'y aura pas adhéré. Même si la principale obligation de mes ministres consistera d'abord à promouvoir un nouveau économique, ceux-ci s'emploieront à créer les conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif primordial; il va de soi que cette tâche nécessitera la coopération de tous les partenaires de notre fédération.

Leur généreux concours ne sera pas moins essentiel au respect des engagements pris envers les peuples autochtones tels qu'ils apparaissent dans la Loi constitutionnelle de 1982. Par égard pour ces peuples et pour l'ensemble des Canadiens, il ne faut pas décevoir les grandes attentes qu'a fait naître le rapatriement de notre Constitution.

#### *Réconciliation et réalisation d'un consensus économique*

C'est dans notre vie économique que se font le plus sentir l'urgence et l'importance d'une réconciliation nationale. Notre incapacité de réaliser notre plein potentiel économique ces dernières années fait clairement ressortir la nécessité d'un effort national véritablement soutenu et concerté. Les premiers ministres se réuniront donc la semaine prochaine pour établir l'ordre du jour d'une conférence qu'ils tiendront sur l'économie.

Mes ministres ont entrepris la tâche complexe, longue et laborieuse de bâtir un consensus économique. Ainsi, mon gouvernement annoncera sous peu la date d'un sommet économique national, qui réunira les principaux intervenants de

notre économie. Ce sommet constituera non pas l'aboutissement, mais le commencement de ce processus. Il réunira des représentants des consommateurs, des femmes, des peuples autochtones, des milieux d'affaires, des syndicats et de l'administration publique. Leur objectif sera de créer au Canada un nouveau climat plus propice à la prise des décisions économiques.

À cet égard, on ne peut douter un instant de l'importance ou de la légitimité du mouvement syndical au Canada, ou de l'opportunité de la participation active du patronat et des syndicats au processus de consultation qui mènera à l'établissement du nouveau plan d'action national.

Le sommet économique sera un succès pourvu que les participants s'entendent sur certaines priorités économiques et sur le rôle respectif des principaux intervenants, et s'engagent à appliquer immédiatement certaines mesures dont ils auront convenu ensemble.

Les prochains sommets pourront porter sur un examen approfondi de sujets comme l'accroissement de la productivité et les responsabilités respectives de l'industrie, des syndicats et des gouvernements dans les domaines de la technologie et de la formation de la main-d'œuvre. Avec le temps, ces consultations créeront un sentiment de confiance mutuelle et de responsabilité commune à l'égard de l'économie; il sera alors possible de s'entendre sur des questions encore plus fondamentales comme: le partage du fardeau des ajustements économiques nécessaires et des avantages de la croissance de l'économie qui en résultera; les moyens de faire face, dans ses dimensions nationales et internationales, au défi que présente la protection de l'environnement; et en sus les moyens de concrétiser notre idéal de justice sociale par des programmes bien adaptés aux besoins de notre société.

A défaut de parvenir à un tel consensus national, le Canada demeurera, bien des années encore, incapable de réaliser son potentiel économique. La recherche de ce consensus amènera les partenaires du secteur privé à se consulter sur les objectifs économiques et à travailler ensemble à leur réalisation. Dans un tel contexte, le gouvernement pourrait agir comme guide, comme médiateur ou catalyseur, selon les circonstances, sans trop intervenir dans les affaires du secteur privé, tout en veillant à l'intégrité de l'économie canadienne et au maintien des normes nationales.

#### *Renouveau économique—une stratégie en trois volets*

Le consensus que nous visons mettra du temps à se concrétiser mais, entre-temps, le gouvernement fédéral peut prendre certaines initiatives importantes pour contribuer à susciter un renouveau économique. La stratégie qu'ont conçue mes ministres comporte trois volets: rétablir la responsabilité financière, supprimer les obstacles à la croissance et favoriser les nouveaux investissements.

Plus tard cette semaine, le ministre des Finances exposera l'état de l'économie et des finances publiques fédérales. Il dévoilera alors un plan destiné à réduire le déficit de façon juste, équilibrée et méthodique et à limiter la croissance de la dette publique.

Il est incontestable que nous devons nous attaquer de toute urgence au déficit. Si nous le laissons poursuivre sa croissance incontrôlée, il finira par engloutir toutes les ressources financières encore disponibles, il nous empêchera de profiter au maximum des nouvelles possibilités, il exercera une pression accrue sur les taux d'intérêt et il paralysera les investissements et la croissance de notre économie.

Par ailleurs, mon gouvernement s'emploiera à accroître l'efficacité et la souplesse de nos marchés financiers, à améliorer les perspectives d'emploi à l'aide de programmes de formation axés sur les besoins du marché et à stimuler les investissements dans la recherche et le développement de façon à accroître notre productivité. Vous aurez à examiner des propositions visant à améliorer les conditions du marché en modifiant la législation sur la concurrence ainsi que la réglementation de l'industrie des services financiers.

Enfin, mon gouvernement vous invitera à examiner, pendant cette session, une série de propositions ayant pour objet de stimuler l'esprit d'entreprise et l'innovation, et de mieux récompenser le succès, particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise.

Des initiatives seront également prises afin de multiplier les investissements, tant canadiens qu'étrangers. Mon gouvernement est déterminé à redonner au Canada sa réputation de lieu propice aux affaires.

Par cette stratégie en trois volets, mon gouvernement compte relancer l'économie afin de créer les emplois dont les Canadiens ont besoin et de mettre fin à une tragédie qui dure depuis trop longtemps, le chômage des jeunes. Le chômage constitue le problème le plus critique du Canada et le plus grand défi que la nation ait à relever. Il est donc urgent de stimuler les investissements créateurs d'emplois. Mes ministres prendront toutes les mesures possibles pour tenter de résoudre ces problèmes prioritaires.

Toute stratégie efficace d'élargissement des perspectives d'emploi repose sur l'intensification de la formation et du recyclage des travailleurs. Au cours de la